

Éditorial



Cette année encore, des lois justes et nécessaires ont été élaborées, discutées, puis votées, dans le respect des convictions de chacun.

Mais le travail législatif ne résume pas à lui seul l'activité de la Représentation nationale. Notre Assemblée a aussi su relever de grands défis institutionnels qui, à l'avenir, lui permettront d'être une institution plus dynamique et plus proche des citoyens.

La vocation de l'Assemblée nationale n'est pas seulement de voter la loi : elle est aussi de veiller à sa bonne application. Ses prérogatives législatives, mais surtout de contrôle et d'évaluation, doivent donc être renforcées. A cet égard, je me réjouis qu'après trente-six tentatives (!), la réforme de l'ordonnance organique de 1959, véritable constitution

financière de notre pays, ait enfin pu aboutir. Elle conduira à une transformation radicale de l'examen du budget de l'Etat par le Parlement. Les administrations seront tenues à plus de transparence, à plus de lisibilité dans leurs pratiques budgétaires et comptables. Les Français sauront plus clairement et plus précisément comment est dépensé l'argent public.

Sur tous les grands sujets au cœur des préoccupations de nos concitoyens (l'environnement, la sécurité, l'éducation, etc.), les rapports parlementaires ont fait la preuve de leur qualité et de leur rigueur. Ils sont devenus de précieux instruments d'information qui contribuent à faire vivre le débat public. L'Assemblée nationale enquête, contrôle, évalue pour proposer des solutions nécessaires aux problèmes de notre pays.

Son action, pour autant, ne se limite plus aujourd'hui à l'espace que délimitent nos frontières. Au cours d'une année terrible sur le plan international, à un moment où personne ne peut plus discuter la réalité de la mondialisation, l'Assemblée fait de la diplomatie parlementaire l'une de ses priorités. Ce fut, par exemple, au printemps, l'Assemblée des réfugiés, en collaboration avec le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR). Ce fut, aussi, l'allocution, dans l'hémicycle, le 30 octobre dernier, de Fernando Henrique Cardoso, Président de la République fédérative du Brésil. Ce fut, enfin, cette visite dont je conserve un souvenir ému, le 4 avril, du commandant Ahmad Shah Massoud, avocat d'un Afghanistan libre.

Enfin, tout au long de cette année, l'Assemblée a continué à développer les moyens de communication qui garantissent son ouverture et sa transparence. La Chaîne Parlementaire grandit, s'étoffe et acquiert une vraie maturité. Le site Internet, profondément rénové, est l'un des sites institutionnels les plus fréquentés. L'organisation de manifestations éducatives, artistiques ou culturelles permet aux jeunes et moins jeunes de se familiariser avec les valeurs de notre démocratie, à l'occasion de grands rendez-vous toujours plus populaires.

Au regard de l'année écoulée, je dois avouer ma fierté à l'égard du travail réalisé par notre Assemblée. C'est la raison pour laquelle, au-delà des clivages qui, traditionnellement, séparent les uns et les autres, je souhaite remercier l'ensemble des députés pour leur engagement et leur détermination à faire vivre cette belle institution. La noblesse de la politique demeure pour moi indissociable de la grandeur de notre Parlement. J'ai l'espoir qu'à la veille d'échéances importantes pour notre pays, chacun partage cette conviction.

Raymond Forni

Président de l'Assemblée nationale